

Alocução de Sua Excelência, o Ministro da Defesa Nacional, por ocasião do encerramento da Reunião do G7++, Grupo de Amigos do Golfo da Guiné, sob Presidência Portuguesa

Lisboa, 07 de junho de 2016

Allocution de Son Excellence, le Ministre de la Défense Nationale, à l'occasion de la clôture de la Réunion du G7++, le Groupe des Amis du Golfe de Guinée, sous Présidence Portugaise

Lisbonne, le 7 juin 2016

Monsieur le Représentant Spécial pour la Sécurité Maritime, ***Ambassadeur Ferreira Marques,***

Monsieur le Représentant de la Présidence japonaise du G7,

Mesdames et Messieurs les Représentants des **pays du G7** et des **pays du Groupe des Amis du Golfe de Guinée,**

Mesdames et Messieurs les Représentants des **pays du Golfe de Guinée,**

Mesdames et Messieurs les Représentants des **Organisations Internationales** ici présentes,

2

Chers invités,

C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous pour clôturer les travaux de la réunion du G7++, le Groupe d'Amis du Golfe de Guinée, sous présidence portugaise, ici à Lisbonne. Nous nous trouvons au bord du Tage, débouchant sur l'Atlantique, pas très loin de l'endroit où, au XVème siècle, les navigateurs portugais sont partis sur leurs caravelles pour cartographier un monde jusqu'alors inconnu.

La « topographie » de cette rencontre du G7++, sur ce dock fluvial et au musée de l’Orient, traduit, donc, symboliquement, le compromis séculaire du Portugal – après son hésitation initiale entre le *mare clausum* et le *mare liberum* - avec **la liberté des échanges maritimes**, restée une des pierres de touche décisives dans un monde globalisée, aussi importante que le principe du libre accès aux autoroutes de l’information.

Or, la complexité des enjeux géostratégiques, géopolitiques et géoéconomiques posés par le Golfe de Guinée, appelle aujourd’hui à un renouvellement de notre engagement commun à trouver des solutions aux défis qui en relèvent en ce qui concerne justement **le principe de la liberté de navigation**. En effet, le positionnement de cette région – zone intermédiaire entre l’hémisphère nord et l’hémisphère sud, mais aussi espace de confluence entre l’Afrique centrale et l’Afrique occidentale – continue d’en faire une route centrale du commerce international.

Historiquement convoité par les puissances coloniales, aujourd’hui, sur le plan économique, le Golfe de Guinée est un des premiers points de départ des produits pétroliers et gaziers vers l’Europe, les Etats Unis, la Chine et l’Inde, à partir le continent africain. En effet, 5 (cinq) millions de barils de pétrole sur 9 (neuf) millions produits par jour en Afrique subsaharienne sortent de la zone dont les eaux paradoxalement constituent l’un des centres de la piraterie et de la criminalité mondiale. Au fur et à mesure que les nouveaux gisements de pétrole étaient découverts, l’intérêt des grands consommateurs d’hydrocarbures s’accroissait, autant que la piraterie, dont les manèges illicites et la violence sont aux antipodes de l’image

romantique bénigne qu'un Emilio Salgari et les films d'Hollywood ont répandue à leur égard.

Dans ce contexte-là, les derniers chiffres de l'Organisation Maritime Internationale, connus suite à la réunion du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 25 avril 2016, restent préoccupants car, malgré les efforts développés, depuis 2013, par les autorités des états riverains et par la communauté internationale, plus de 40% des cas de piraterie et des actes de vol armé sur mer, dans les premiers mois de cette année, se sont produits dans la région du Golfe de Guinée. Le nombre de marins et membres d'équipages victimes d'enlèvement, seulement dans le premier semestre de 2016, égale déjà la somme totale de 2015.

Cette criminalité accentue l'instabilité en Afrique de l'Ouest, qui est également nourrie par la menace terroriste persistante au Sahel ainsi que par les trafics illicites de drogues et de médicaments et par la traite d'êtres humains dans la région. C'est, donc, en tant que pratique délictueuse, prospérant aux interstices de mer et terre, qu'il faut comprendre la piraterie du XXIème siècle. Celle-ci entraîne d'autres actes criminels qui mettent en cause la sécurité régionale - tels que le braconnage, le pillage des ressources halieutiques, le pompage illégal du pétrole - nuisibles au développement socioéconomique des populations et fréquemment destructeurs des écosystèmes marins, rendus un bassin de déchets et résidus y jetés sans scrupules.

C'est pourquoi, trois ans après le Sommet de Yaoundé, il nous reste, à nous tous – états de la région et communauté internationale – beaucoup à faire. En effet, au Cameroun, il a été **décidé qu'une architecture de sûreté et de sécurité maritimes à part entière devait être mise en place** et que la coopération policière et judiciaire devait être encouragée dans la région de manière à instaurer un espace pénal unique en Afrique de l'Ouest et centrale, permettant de lutter contre l'impunité des réseaux criminels maritimes. C'est cette stratégie qu'il faut poursuivre avec persistance, car le retard de l'appropriation en droit interne des conventions applicables et le manque de coordination des structures nationales de répression empêchent la mise en œuvre d'un cadre institutionnel capable de punir efficacement cette criminalité.

La sécurisation des intérêts vitaux en mer doit être une priorité de la « **bonne gouvernance** » **régionale** et c'est pour cela que, en tant que Présidence du G7++, Groupe d'Amis du Golfe de Guinée, le Portugal tâchera de continuer à mobiliser le soutien au processus de Yaoundé, par les organisations régionales concernées (CEEAC, CEDEAO et CGG) et les États riverains. Sans prétendre à une énumération exhaustive, permettez-moi de faire référence à quelques mesures dont la mise en place s'avère essentielle :

- i) L'opérationnalisation complète de Centre Interrégional de Coordination de la Sécurité Maritime (CIC) à Yaoundé ;
- ii) L'opérationnalisation du CRESMAO (Centre Régional de Sécurité de l'Afrique de l'Ouest) à Abidjan et l'opérationnalisation pleine du CRESMAC (le Centre Régional de Sécurité de l'Afrique Centrale) à Pointe-Noire;

- iii) L'ouverture du CMC de la zone A, à Luanda, qui devrait avoir lieu en 2016;
- iv) Le renforcement de la coopération entre les autorités nationales et entre les réseaux régionaux africains d'échange d'information sur les trafics (de stupéfiants, d'armes et d'appui à la migration illégale) ;
- v) La coordination avec les organisations régionales et les États riverains à fin de créer des approches juridiques communes au niveau national et régional, profitant du travail du Forum juridique du Groupe de Contact sur la piraterie au large de la Somalie ;
- vi) La coopération, avec les États riverains dans leurs processus d'extension du plateau continental, optimisant ainsi l'exploitation des ressources maritimes (minérales, animales et génétiques) et contribuant à la prévention des conflits de juridiction entre États voisins, etc.

S'appuyant sur le travail et l'approche entamés par la présidence française du G7, les objectifs du Portugal pour le reste de 2016 sont :

- i) Promouvoir les synergies avec d'autres initiatives internationales, telles que le plan d'action 2015-2020 de l'UE pour le Golfe de Guinée, et, les initiatives pertinentes de l'UA, de la CPLP et de l'Interpol ;
- ii) Mettre en valeur l'importance de l' « économie bleue » pour les États riverains, et faciliter la coopération dans la mise en place de projets concrets orientés vers le développement durable, y compris dans le domaine des énergies renouvelables et de la préservation de la biodiversité.

C'est avec ces objectifs pour horizon que je me réjouis de noter que cette réunion s'achèvera par une déclaration qui nous incite tous à passer des

mots aux actes, avec urgence. Et quand je dis « tous », je me réfère non seulement aux responsables étatiques mais aussi à la société civil et au secteur privé, notamment aux compagnies de navigation, d'assurance et au entreprises du secteur capital des hydrocarbures *offshore*.

De notre part, sachez que, outre notre engagement dans le contexte du G7++, le Portugal mène plusieurs autres activités concernées par la sécurité maritime dans la région, conscient que le faisceau de problèmes soulevés par la piraterie ne se résoudra point par la simple augmentation de la présence militaire en mer. Au niveau bilatéral, par exemple, le Portugal a mis en place des programmes de coopération militaire avec l'Angola, São Tomé-e-Príncipe et le Cap Vert, dont le but est la capacitation à la surveillance maritime des cadres et des institutions récipiendaires. Ces programmes-là incluent une aide en formation et en équipement à l'ensemble des agences responsables de la régulation et du maintien de l'ordre dans ce domaine (les agences de l'administration maritime, les autorités portuaires, la marine et les forces de police maritime, ainsi que la magistrature).

De même, cette année, dans le Golfe de Guinée, nous avons participé aux exercices *Obangame EXPRESS* et *SUBSAHARIENNE EXPRESS*, qui ont pu compter sur la présence d'une frégate de la Marine portugaise et de l'escadron 601 de notre Force aérienne, intégrés dans la gamme d'exercices « express » que le *United States Africa Command (AFRICOM)* développe et promeut tout au long de l'année dans diverses régions du continent africain. Ces exercices sont conçus pour équiper les pays de la région, avec des capacités à mener des opérations navales dans leurs zones d'influence,

pour le maintien de la sécurité maritime, y inclut la lutte contre les activités illégales en mer.

Plus largement, reconnaissant que le Golfe de Guinée est une zone de convergence entre l’Afrique anglo-saxonne et l’Afrique latine (francophone et lusophone), mais aussi une région à la confluence des civilisations bantoue (forestière) et sahélienne, à travers lesquels les religions (christianisme, islam et animisme) devraient coexister en paix, nous espérons que notre engagement prochain dans un pays voisin, la République Centre-Africaine, dans le contexte de la force des Nations Unies, MINUSCA, contribuera décisivement à la stabilisation durable de toute la région.

Nous sommes, en effet, persuadés que la rencontre de Lisbonne trouvera son succès lorsque nos actions conjointes parviendront à assurer la sécurité dans ce vaste espace de plus de 6000 km², partagé par plus d’une dizaine de pays, gracieusement ouvert sur l’Océan Atlantique, dont les innombrables ressources naturelles peuvent faire la richesse des peuples riverains.

Si hier, dans la séance d’ouverture de notre rencontre, mon collègue, le Ministre des Affaires Etrangères, vous a lancé un appel à la souscription de la Déclaration de Lisbonne, moi, je finis aujourd’hui vous convoquant tous à l’appliquer, sans délai, pour que l’Océan puisse continuer à accomplir sa tâche la plus paradoxale, mais aussi la plus noble : celle de joindre les régions qu’il sépare.